

Deux caniparcs à Carrières-sur-Seine

La Ville compte désormais 2 caniparcs, conçus pour permettre aux chiens de se dépenser librement et aux propriétaires de disposer d'espaces adaptés.

Julien Mouty, porteur du projet, revient sur cette initiative et ses enjeux.



JULIEN MOUTY

Maire-adjoint délégué
à l'administration générale,
aux ressources humaines
aux commerces et à la
protection animale



Notre ambition est claire :
faire de Carrières-sur-Seine une Ville
exemplaire, référente, équipée
pour tous les chiens, tous les usages
et tous les quartiers.

Monsieur Mouty, pourquoi avoir créé un 2^e caniparc ?

À Carrières-sur-Seine, nous avons fait le choix d'offrir aux chiens et à leurs propriétaires plusieurs espaces dédiés, sécurisés et aménagés. Ce 2^e parc répond aux besoins des habitants, facilite le quotidien des propriétaires, favorise la socialisation des chiens et contribue à intégrer le bien-être animal dans l'aménagement urbain.

En quoi ce nouveau parc canin complète-t-il celui du Belvédère ?

Les 2 espaces sont complémentaires : plus urbain et central, le parc du Belvédère est idéal pour les sorties quotidiennes avec sa position centrale près de la place Grünstadt, tandis que celui de Carrières-Saint-Denis, plus en longueur, se prête davantage aux jeux et aux activités. Il permet également de mieux répondre aux besoins des quartiers Fermettes, Amandiers et Colombier, ainsi qu'aux nombreux usagers du chemin de halage.

Comment ce nouvel espace a-t-il été pensé ? Quelles sont les principales règles à respecter ?

Nous avons voulu créer un espace agréable et sécurisé pour les chiens, tout en veillant au respect des riverains, notamment en raison de la proximité des habitations. Afin de clarifier les usages et de garantir un espace propre et serein, nous avons installé un affichage réglementaire qui précise les principales règles : chiens accompagnés et surveillés, accès réservé aux propriétaires de chiens, ramassage des déjections, fermeture du portail, gestion des comportements agressifs et respect des horaires.

Quelles sont les grandes actions de l'été en matière de protection animale ?

Cet été, 3 actions majeures ont été menées : l'agrandissement du caniparc du Belvédère, la recherche d'une association pour renforcer nos actions en faveur des chats, et la création d'une page dédiée à la protection animale sur le site de la Ville, avec des conseils et des fiches pratiques pour les propriétaires.

Quel message souhaitez-vous adresser aux propriétaires de chiens qui fréquentent ces espaces ?

Nous investissons dans des caniparcs de qualité et sommes l'une des rares villes de 15 000 habitants à en proposer 2. En retour, nous comptons sur les propriétaires pour respecter le règlement, surveiller leurs chiens, ramasser les déjections et veiller au respect du voisinage.

Et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin ! Nous recherchons un 3^e site pour étendre l'offre canine dans la ville, afin que chaque quartier puisse bénéficier d'un espace adapté. Nous réfléchissons également à l'opportunité de créer un caniparc spécifiquement réservé aux petits chiens, un format qui répond à une vraie demande des propriétaires de chiens de petite taille.

Notre ambition est claire : faire de Carrières-sur-Seine une ville exemplaire, référente, équipée pour tous les chiens, tous les usages et tous les quartiers. ●

